

EN CAS DE DEPART DE FEU :

DECLENCHEZ IMMEDIATEMENT L'ALARME INCENDIE DU BATIMENT



PUIS :

ALERTE	EVACUATION	EXTINCTION/PROTECTION
<p><u>Téléphonez au 18</u></p> <p>Précisez :</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> <i>Votre Nom,</i> <input type="checkbox"/> <i>Complexe Trianon - <u>rue de Trianon à Vieillevigne</u></i> <input type="checkbox"/> <i> votre numéro de <u>téléphone</u></i> <input type="checkbox"/> <i>La nature du sinistre</i> <input type="checkbox"/> <i>Le nombre et l'état des blessés</i> <input type="checkbox"/> <i>Les risques éventuels (stockage à proximité, gaz, ...)</i> <p><u>PUIS ACCUEILLEZ LES SECOURS</u> <u>rue de Trianon.</u></p>	<p><u>Ne vous exposez pas aux fumées.</u></p> <p>L'ensemble des occupants du site rejoint le point de rassemblement situé sur le <u>parking face à l'entrée principale du bâtiment.</u></p> <p>Le responsable s'assure que les locaux ont été totalement évacués. Il organise l'évacuation des personnes en situation de handicap.</p> <p>Il rejoint le reste du groupe et ferme les portes et les fenêtres.</p> <p>Le groupe reste au point de rassemblement en attendant les secours.</p>	<p><u>Si le départ de feu est maîtrisable :</u></p> <p>Utilisez les moyens d'extinction à disposition sans prendre de risque.</p> <hr/> <p><u>Si le feu n'est pas maîtrisable :</u></p> <p>Si possible et sans prendre de risque, coupez l'électricité, le gaz du bâtiment.</p> <p>Rejoignez le reste du groupe au point de rassemblement.</p>

En cas d'audition du signal sonore (cause inconnue), procédez à l'évacuation comme décrit précédemment.

Centre de secours de premier appel : CIS VIEILLEVIGNE- 6 rue du château d'eau 44116 VIEILLEVIGNE - 02 40 26 52 18